

INTRODUCTION

Cher client,

Vous venez d'acquérir un téléphone DECT SAGEMCOM et nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez.

Ce matériel a été fabriqué avec le plus grand soin, si vous rencontrez des difficultés lors de son utilisation, nous vous recommandons de parcourir ce guide d'utilisation. Vous pouvez également trouver ces informations sur le site :

http://www.sagemcom.com

Pour votre confort et votre sécurité, nous vous engageons à lire attentivement le paragraphe suivant :

RECOMMANDATIONS ET CONSIGNES DE SECURITE

1



Rappel d'un correspondant

- Appuyez sur **RE** ou **▲**.
- Appuyez sur **▲** ou **▼** pour parcourir la liste.
- Appuyez sur **ENT**.

Création d'une entrée de répertoire à partir de la liste des appels reçus

- Appuyez sur **RE** ou **▲**.
- Utilisez les **▲** ou **▼** pour sélectionner un numéro.
- Appuyez sur **MENU**, puis sélectionnez "ENREG. NUM.".
- Saisissez le nom de l'entrée. Appuyez sur **OK**.

Suppression d'un numéro enregistré

- Appuyez sur **RE** ou **▲**.
- Appuyez sur **▲** ou **▼** pour sélectionner un numéro.
- Appuyez sur **MENU**.
 - Sélectionnez "SUPPRIMER" pour supprimer le numéro sélectionné.
 - Sélectionnez "SUPPRIM TOUT" pour supprimer tous les numéros de la liste.
- Un écran affiche la demandé de confirmation.
- A l'aide du clavier du combiné:
 - pour annuler la suppression de l'entrée, appuyez sur **ESC**.
 - pour confirmer la suppression de l'entrée, appuyez sur **OK**.

REPERTOIRE

Vous pouvez sauvegarder jusqu'à 50 fiches (24 chiffres et de 12 caractères) dans le répertoire.

Composer un numéro enregistré

- Appuyez sur **▼** pour accéder à la liste des contacts.
- Appuyez sur **▲** ou **▼** pour consulter les entrées du répertoire.
- Lorsque le numéro voulu est sélectionné, appuyez sur **ENT**.

Créer / Enregistrer une fiche

- Allez dans le menu "REPertoire" / "NOUV. ENTREE"
- Saisissez le nom. Appuyez sur **OK**.
- Saisissez le numéro. Appuyez sur **OK**.

Modifier une fiche

- Allez dans le menu "REPertoire" / "MODIFIER".
- Sélectionnez le contact à modifier avec les **▲** ou **▼**. Appuyez sur **OK**.
- L'écran de saisie du nom s'affiche avec le curseur placé en fin de ligne :
 - Si l'information affichée est correcte, appuyez sur **OK**.
 - Si le nom affiché est incorrect, appuyez sur **ESC** pour effacer les caractères.
 - Saisissez le nouveau nom et appuyez sur **OK**.
- L'écran de saisie du numéro s'affiche avec le curseur placé en fin de ligne :
 - Si l'information affichée est correcte, appuyez sur **OK**.
 - Si le numéro affiché est incorrect, appuyez sur **ESC** pour effacer les chiffres.
 - Saisissez le nouveau numéro et appuyez sur **OK**.

PRISE EN MAIN

Placez le coffret devant-vous, ouvrez l'emballage et vérifiez que les éléments suivants s'y trouvent : une base, un combiné, une trappe batterie, un cordon téléphonique, un bloc secteur, 2 batteries rechargeables et ce présent livret utilisateur.

Dans le cas où vous auriez acheté un pack DUO ou TRIO, vous trouverez en supplément pour chacun des combinés : un chargeur de bureau, une trappe batterie, des batteries rechargeables.

Installation du téléphone

1



CONFIGURATION AVANCEE

Code PIN de la base

Le code de votre base (0000 par défaut) est nécessaire pour accéder à certaines fonctions de sécurité. Celui-ci peut comporter au minimum 4 chiffres et au maximum 8 chiffres.


- Allez dans le menu " *REGL AVANCES " / " CHANGER PIN ".*
- Saisissez l'ancien code base à l'aide des touches du clavier, appuyez sur **OK**.
- Saisissez le nouveau code base à l'aide du clavier.
 - A chaque chiffre saisi, le caractère « » est remplacé par le caractère « ».

Appuyez sur **OK** pour confirmer votre nouveau code PIN. Un signal de confirmation retentit.

D142T

- NOCE** : Notez bien votre code base. Il vous sera nécessaire pour modifier certains réglages.

Inscrire un nouveau combiné sur votre base

- Appuyez et maintenez enfoncée la touche  de la base pendant 5 secondes (si la procédure d'association n'est pas lancée sur le combiné, la base repasse en mode veille au bout d'une minute).
- Allez dans le menu " *REGL AVANCES " / " SOUSCRIPTION ".*
- Saisissez le code de la base (code par défaut : 0000). Appuyez sur **OK**.
- Une fois le combiné inscrit. Le combiné sort automatiquement du mode appairage.
- Le numéro du combiné attribué automatiquement par la base apparaît à l'écran.

Suppression d'un combiné

- Allez dans le menu " *REGL AVANCES " / " DESOUSCRIRE ".*
- Saisissez le code PIN de la base (code par défaut : 0000). Appuyez sur **OK**.
- Sélectionnez le numéro du combiné à supprimer à l'aide des touches des ▲ ou ▼ puis appuyez sur **OK**.

Modifier le pays (selon version)

- Allez dans le menu " *REGL AVANCES " / " PAYS ".*
- Saisissez le code PIN de la base (code par défaut : 0000).
- Sélectionnez le pays où vous utilisez votre téléphone. Appuyez sur **OK**.
- Un écran vous demande de confirmer votre choix. Appuyez sur **OK**.

Restauration des réglages par défaut du combiné et de la base

- Allez dans le menu " *REGL AVANCES " / " REINITIALIS ".*
 - Un écran vous demande de confirmer votre choix. Appuyez sur **OK**.

Préfixe (selon pays)

Si vous utilisé un PABX dans votre réseau téléphonique privé, vous pouvez programmer le numéro du préfixe. Cette fonction définit :

- Le préfixe**: ce nombre sera ajouté au début du numéro que vous composez.
- Le nombre à détecter** : si vous appelez un numéro commençant par la séquence enregistrée, cette séquence sera automatiquement supprimée et le préfixe sera ajouté.

Ces deux paramètres ne sont pas appliqués si le numéro que vous appelez commence par "#", "" ou "P".

- Allez dans le menu " *REGL AVANCES " / " PREFIXE AUTO ".*
 - Sélectionnez "*DETECT NUM*" pour définir "le nombre à détecter".
 - Sélectionnez "*PREFIXE*" pour préciser "le préfixe" à ajouter.
- Appuyez sur **OK**.

D142T

11	12	13	14
-----------	-----------	-----------	-----------

D142T

ENVIRONNEMENT

La préservation de l'environnement est une préoccupation essentielle de SAGEMCOM. SAGEMCOM a la volonté d'exploiter des installations respectueuses de l'environnement et a choisi d'intégrer la performance environnementale dans l'ensemble du cycle de vie de ses produits, de la phase de fabrication à la mise en service, l'utilisation et l'élimination.

D142T

L'emballage

La présence du logo (point vert) signifie qu'une contribution est versée à un organisme national agréé, pour améliorer les infrastructures de récupération et de recyclage des emballages.

Pour faciliter ce recyclage, veuillez respecter les règles de tri mises en place localement pour ce type de déchets.

D142T

Les piles et batteries

Si votre produit contient des piles ou des batteries, ces dernières doivent être déposées dans les points de collecte désignés.

D142T

Le produit

La poubelle barrée apposée sur le produit ou sur ses accessoires signifie qu'ils appartiennent à la famille des équipements électriques et électroniques.

À ce titre, la réglementation européenne vous demande de procéder à sa collecte sélective :

- Dans les points de distribution en cas d'achat d'un équipement équivalent.
- Dans les points de collecte mis à votre disposition localement (déchetterie, collecte sélective, etc.).

D142T

Ainsi, vous participez à la réutilisation et à la valorisation des Déchets d'Équipement Electriques et Electroniques qui peuvent avoir des effets potentiels sur l'environnement et la santé humaine.

15	16	18
-----------	-----------	-----------

Modifier la durée du Rappel

Si vous connectez votre téléphone derrière un PABX, vous pouvez être amené à modifier la durée de flash pour vous permettre d'utiliser votre téléphone correctement dans les fonctionnalités suivantes : double appel, conférence à trois, etc. Contactez votre opérateur avant de modifier le réglage d'origine.

- Allez dans le menu " *REGL AVANCES " / " DUREE RAPPEL ".*
- Sélectionnez la durée obtenue auprès de votre opérateur, appuyez sur **OK**.

Modifier le type de numérotation

La plupart des systèmes téléphoniques utilisent la numérotation par fréquences vocales. Cependant, vous pouvez utiliser la numérotation par impulsions :

- Allez dans le menu " *REGL AVANCES " / " MODE NUMEROT ".*
- Deux modes sont disponibles : "*FREQ VOCLRES*" et "*NUM DECIMALE*". Appuyez sur **OK**.

1E sonnerie

Lorsque cette fonction est activée, le combiné sonne des la réception d'un appel, sans attendre la présentation du numéro. Si vous avez activé cette fonction, elle sera automatiquement désactivée lors de la réception d'un appel avec présentation du numéro (si vous disposez de ce service).

- Allez dans le menu " *REGL AVANCES " / " IRE SONNERIE ".*
 - Utilisez les touches ▲ ou ▼ pour changer l'état.
- Appuyez sur **OK**.

11	12	13	14
-----------	-----------	-----------	-----------

11	12	13	14
-----------	-----------	-----------	-----------

11	12	13	14
-----------	-----------	-----------	-----------

11	12	13	14
-----------	-----------	-----------	-----------

11	12	13	14
-----------	-----------	-----------	-----------

11	12	13	14
-----------	-----------	-----------	-----------

11	12	13	14
-----------	-----------	-----------	-----------

11	12	13	14
-----------	-----------	-----------	-----------

11	12	13	14
-----------	-----------	-----------	-----------

11	12	13	14
-----------	-----------	-----------	-----------

11	12	13	14
-----------	-----------	-----------	-----------

11	12	13	14
-----------	-----------	-----------	-----------

GARANTIES ET DISPOSITIONS EXCLUSIVEMENT POUR FRANCE

Pour une prestation de garantie, veuillez vous adresser à votre distributeur ou au bureau d'assistance de SAGEMCOM. Il faut présenter une preuve d'achat. Veuillez utiliser votre appareil conformément aux prescriptions et dans des conditions d'utilisation normales. SAGEMCOM décline toute responsabilité pour toute utilisation non conforme aux prescriptions et pour les conséquences qui en découlent. Pour tout mauvais fonctionnement, veuillez demander conseil à votre distributeur ou au bureau d'assistance de SAGEMCOM.

A) Conditions générales de garantie

Pendant la période de garantie de 24 -vingt-quatre- Mois (3 -trois- Mois pour accessoires) SAGEMCOM prend à sa charge à partir de la date d'achat, sans facturation et à sa propre discrétion, les travaux de réparation et les coûts des pièces de rechange dans le cas où l'appareil présente des erreurs de fonctionnement qui peuvent être attribuées à un défaut de fabrication.
Hormis le cas où le client a conclu un contrat de maintenance avec SAGEMCOM pour l'appareil aux termes duquel les réparations sont effectuées au domicile du client, aucune réparation n'est faite au domicile du client. Le client doit expédier à ses propres frais l'appareil défectueux à l'adresse obtenue du distributeur ou du bureau d'assistance de SAGEMCOM.
Lorsqu'un produit est expédié pour réparation, une preuve d'achat doit être joint à l'expédition (sans modification, notes ou passages illisibles) dont il ressort que le produit est toujours sous garantie. Si aucune preuve d'achat n'est jointe à l'expédition, l'atelier de réparation SAGEMCOM prendra la date de fabrication comme référence pour déterminer le statut de garantie du produit.
Sous réserve des obligations légales, SAGEMCOM n'accepte aucune garantie implicite ou explicite qui n'a pas été mentionnée dans cette section et décline toute responsabilité pour les dommages directs ou indirects, matériels ou immatériels, qui sortent du cadre de la présente de garantie.

Si une disposition de la présente garantie s'avère être en tout ou en partie invalide ou illégale en vertu d'une infraction à l'encontre d'une prescription de protection du consommateur stipulée par la législation nationale, la validité et la légalité des autres dispositions de la présente garantie conservent leur plein et entier effet. La garantie légale s'applique sans restriction, indépendamment de la garantie de réparation.

B) Exclusions de garantie

- SAGEMCOM décline toute responsabilité au titre de la garantie en relation avec :
 - Des dommages, défauts, pannes ou erreurs de fonctionnement pour une ou plusieurs des raisons suivantes :
 - le non-respect des instructions d'installation et d'utilisation
 - les influences extérieures (y compris mais sans limitation : coup de foudre, incendie, vibrations, vandalisme, réseau électrique inapproprié / défectueux ou dégâts des eaux de tout type)
 - modification de l'appareil sans l'autorisation écrite de SAGEMCOM
 - conditions de fonctionnement inappropriées, en particulier la température et l'humidité de l'air
 - réparation ou maintenance de l'appareil par des personnes non autorisées par SAGEMCOM
- Usure de l'appareil et des composants à la suite d'une utilisation quotidienne normale
- Dommages qui peuvent être attribués à un emballage inadéquat ou défectueux de l'appareil renvoyé à SAGEMCOM
- Utilisation d'une nouvelle version logicielle sans l'autorisation préalable de SAGEMCOM
- Modification ou ajout apporté à l'appareil ou au logiciel sans l'approbation écrite préalable de SAGEMCOM
- Les mauvais fonctionnements qui ne peuvent être attribués à l'appareil ni au logiciel installé dans l'ordinateur pour faire fonctionner l'appareil
 - Les problèmes de connexion liés à tel ou tel environnement, notamment :
 - problèmes en relation avec l'accès et/ou le raccordement à Internet tels que, par exemple, les interruptions d'accès au réseau ou le mauvais fonctionnement lors du raccordement de l'abonné ou de son interlocuteur
 - problèmes de transmission (par exemple, couverture géographique insuffisante de la région de la part de l'émetteur, interférences ou mauvaises connexions)
 - erreurs du réseau local (câblage, serveur, postes de travail) ou erreurs au niveau du réseau de transmission (comme par exemple, mais sans limitation, interférences, mauvais fonctionnement ou mauvaise qualité du réseau)
 - modification des paramètres du réseau de radiocommunications après la vente du produit
 - Défauts de fonctionnement du fait de l'entretien normal de l'appareil (comme décrit dans le manuel de l'utilisateur fourni), ainsi que des erreurs de fonctionnement qui peuvent être attribuées à l'omission d'une révision générale.
 - Les coûts des travaux d'entretien sont en tous les cas à la charge du client.
- Erreurs de fonctionnement qui peuvent être attribuées à l'utilisation de produits, de consommables ou d'accessoires non compatibles.

C) Réparations hors garantie

Dans les cas visés sous point B et à l'issue de la période de garantie, le client est tenu de se faire établir un devis par un centre de réparation SAGEMCOM autorisé. Les coûts de réparation et d'expédition sont à la charge du client. Les conditions stipulées ci-dessus sont valables pour autant qu'aucune autre clause écrite n'ait été conclue avec le client et uniquement en France.

www.sagemcom.com

D142T

PRECAUTIONS D'UTILISATION DES BATTERIES

Pour éviter tout risque d'explosion :

- Assurez-vous d'avoir correctement mis les batteries en place.
- Utilisez uniquement des batteries rechargeables de type 1,2V 400mAh ou équivalent de type AAA.
- Ne jetez pas les batteries au feu. Celles-ci risqueraient d'exploser.
- Jetez les batteries conformément aux réglementations en vigueur.
- Ne brûlez pas les batteries, ne les démontez pas, ne les détériorez pas et ne les percez pas. Celles-ci contiennent des produits dangereux susceptibles de provoquer de graves blessures.
- Pour éviter tout risque d'incendie ou de dommages corporels, utilisez les batteries conformément aux instructions fournies dans ce livret utilisateur.
- Tenez les batteries hors de portée des enfants.
- Si vous n'utilisez pas votre téléphone pendant une période prolongée (plus de 30 jours), retirez les batteries du combiné.

11	12	13	14
-----------	-----------	-----------	-----------

CONSIGNES D'ENTRETIEN

Afin de garantir le bon fonctionnement de votre téléphone et de préserver son aspect extérieur, nous conseillons de suivre les consignes ci-dessous :

- Tenez l'appareil à l'écart de toute source de chaleur ou de perturbations électriques (moteurs ou ampoules fluorescentes, par exemple).
- Tenez-le à l'écart des rayons du soleil et de toute source d'humidité.
- Évitez de le faire tomber.
- Nettoyez-le à l'aide d'un chiffon doux.
- Conservez l'emballage d'origine. Celui-ci peut faire office de protection en cas de transport de l'appareil.

11	12	13	14
-----------	-----------	-----------	-----------

EN CAS DE PROBLEME

Causes possibles de mauvaise réception

- Présence d'aluminium dans la structure d'un bâtiment.
- Présence de feuilles d'isolation métalliques.
- Présence de conduites de chauffage et de pièces métalliques dans la structure d'un bâtiment.
- Proximité d'appareils électriques (fours micro-ondes, radiateurs, ordinateurs, par exemple).
- Mauvaises conditions atmosphériques (orages, par exemples).
- Base installée dans le sous-sol ou dans la partie inférieure du bâtiment.
- Base raccordée au secteur via une multiprise.
- Utilisation d'un babyphone émettant sur la même fréquence.
- Batteries du combiné déchargées.
- Combiné trop éloigné de la base.

11	12	13	14
-----------	-----------	-----------	-----------

11	12	13	14
-----------	-----------	-----------	-----------

11	12	13	14
-----------	-----------	-----------	-----------

11	12	13	14
-----------	-----------	-----------	-----------

11	12	13	14
-----------	-----------	-----------	-----------

11	12	13	14
-----------	-----------	-----------	-----------

11	12	13	14
-----------	-----------	-----------	-----------

11	12	13	14
-----------	-----------	-----------	-----------

GARANTIES ET DISPOSITIONS EXCLUSIVEMENT POUR BELGIQUE & LUXEMBOURG
Pour une prestation de garantie, veuillez vous adresser à votre distributeur ou au bureau d'assistance de SAGEMCOM. Il faut présenter une preuve d'achat. Veuillez utiliser votre appareil conformément aux prescriptions et dans des conditions d'utilisation normales. SAGEMCOM décline toute responsabilité pour toute utilisation non conforme aux prescriptions et pour les conséquences qui en découlent. Pour tout mauvais fonctionnement, veuillez demander conseil à votre distributeur ou au bureau d'assistance de SAGEMCOM.

A) Conditions générales de garantie

Pendant la période de garantie de 24 -vingt-quatre- Mois (3 -trois- Mois pour accessoires) SAGEMCOM prend à sa charge à partir de la date d'achat, sans facturation et à sa propre discrétion, les travaux de réparation et les coûts des pièces de rechange dans le cas où l'appareil présente des erreurs de fonctionnement qui peuvent être attribuées à un défaut de fabrication.
Hormis le cas où le client a conclu un contrat de maintenance avec SAGEMCOM pour l'appareil aux termes duquel les réparations sont effectuées au domicile du client, aucune réparation n'est faite au domicile du client. Le client doit expédier à ses propres frais l'appareil défectueux à l'adresse obtenue du distributeur ou du bureau d'assistance de SAGEMCOM.
Lorsqu'un produit est expédié pour réparation, une preuve d'achat doit être jointe à l'expédition (sans modification, notes ou passages illisibles) dont il ressort que le produit est toujours sous garantie. Si aucune preuve d'achat n'est jointe à l'expédition, l'atelier de réparation SAGEMCOM prendra la date de fabrication comme référence pour déterminer le statut de garantie du produit.
Sous réserve des obligations légales, SAGEMCOM n'accepte aucune garantie implicite ou explicite qui n'a pas été mentionnée dans cette section et décline toute responsabilité pour les dommages directs ou indirects, matériels ou immatériels, qui sortent du cadre de la présente de garantie. Si une disposition de la présente garantie s'avère être en tout ou en partie invalide ou illégale en vertu d'une infraction à l'encontre d'une prescription de protection du consommateur stipulée par la législation nationale, la validité et la légalité des autres dispositions de la présente garantie conservent leur plein et entier effet. La garantie légale s'applique sans restriction, indépendamment de la garantie de réparation.

B) Exclusions de garantie

- SAGEMCOM décline toute responsabilité au titre de la garantie en relation avec :
 - Des dommages, défauts, pannes ou erreurs de fonctionnement pour une ou plusieurs des raisons suivantes :
 - le non-respect des instructions d'installation et d'utilisation
 - les influences extérieures (y compris mais sans limitation : coup de foudre, incendie, vibrations, vandalisme, réseau électrique inapproprié / défectueux ou dégâts des eaux de tout type)
 - modification de l'appareil sans l'autorisation écrite de sa SAGEMCOM
 - conditions de fonctionnement inappropriées, en particulier la température et l'humidité de l'air
 - réparation ou maintenance de l'appareil par des personnes non autorisées par SAGEMCOM
- Usure de l'appareil et des composants à la suite d'une utilisation quotidienne normale
- Dommages qui peuvent être attribués à un emballage inadéquat ou défectueux de l'appareil renvoyé à SAGEMCOM
- Utilisation d'une nouvelle version logicielle sans l'autorisation préalable de SAGEMCOM
- Modification ou ajout apporté à l'appareil ou au logiciel sans l'approbation écrite préalable de SAGEMCOM
- Les mauvais fonctionnements qui ne peuvent être attribués à l'appareil ni au logiciel installé dans l'ordinateur pour faire fonctionner l'appareil
 - Les problèmes de connexion liés à tel ou tel environnement, notamment :
 - problèmes en relation avec l'accès et/ou le raccordement à Internet tels que, par exemple, les interruptions d'accès au réseau ou le mauvais fonctionnement lors du raccordement de l'abonné ou de son interlocuteur
 - problèmes de transmission (par exemple, couverture géographique insuffisante de la région de la part de l'émetteur, interférences ou mauvaises connexions)
 - erreurs du réseau local (câblage, serveur, postes de travail) ou erreurs au niveau du réseau de transmission (comme par exemple, mais sans limitation, interférences, mauvais fonctionnement ou mauvaise qualité du réseau)
 - modification des paramètres du réseau de radiocommunications après la vente du produit
 - Défauts de fonctionnement du fait de l'entretien normal de l'appareil (comme décrit dans le manuel de l'utilisateur fourni), ainsi que des erreurs de fonctionnement qui peuvent être attribuées à l'omission d'une révision générale.
 - Les coûts des travaux d'entretien sont en tous les cas à la charge du client.
- Erreurs de fonctionnement qui peuvent être attribuées à l'utilisation de produits, de consommables ou d'accessoires non compatibles.

C) Réparations hors garantie

Dans les cas visés sous point B et à l'issue de la période de garantie, le client est tenu de se faire établir un devis par un centre de réparation SAGEMCOM autorisé. Les coûts de réparation et d'expédition sont à la charge du client. Les conditions stipulées ci-dessus sont valables pour autant qu'aucune autre clause écrite n'ait été conclue avec le client et uniquement en Belgique & Luxembourg.

www.sagemcom.com

11	12	13	14
-----------	-----------	-----------	-----------

Problème	Solution
L'écran de votre combiné ne présente aucun affichage.	<ul style="list-style-type: none">Vérifiez que les batteries sont installées correctement. Placez le combiné sur le chargeur et effectuez une charge complète des batteries. Afin d'augmenter la durée de vie de vos batteries, vous pouvez effectuer cette opération tous les deux mois environ. Si malgré ces précautions, le défaut persiste ; des batteries de remplacement sont disponibles auprès de votre revendeur. Au cours du temps, la capacité de ces batteries peut diminuer légèrement. Laissez votre combiné se décharger totalement, puis mettez le en charge pendant au moins 15 heures.
Le combiné ne sonne pas.	<ul style="list-style-type: none">Assurez-vous que la sonnerie est activée sur le combiné. Vous disposez peut-être d'un nombre trop important de téléphones sur votre ligne. Débranchez des téléphones. <p>Voir les solutions proposées pour le problème "Aucune tonalité ne retentit".</p>
La qualité du son est médiocre.	<ul style="list-style-type: none">Le combiné est-il situé à une distance raisonnable de la base ? Rapprochez-vous de la base. La base est-elle installée dans un endroit approprié ? Rechargez les batteries. Assurez-vous que la base n'est pas reliée au secteur via une multiprise.

Signaux sonores d'avertissement

- Posez le combiné sur la base pendant 20 secondes pour réinitialiser le code de sécurité. Si le problème persiste, rechargez les batteries pendant 15 heures.
- Nettoyez les contacts de rechargement sur la base et le combiné avec un chiffon doux ou d'une gomme.
- Voir les solutions proposées pour le problème "Aucune tonalité ne retentit".
- Remplacez les batteries.

Composition d'un numéro à partir du répertoire

- Avez-vous correctement attribué les touches de numérotation rapide ?
- Avez-vous composé le bon numéro ?
- Assurez-vous d'avoir sélectionné le mode de numérotation approprié (fréquences vocales/impulsions).
- Avez-vous réenregistré les numéros après une coupure de courant ou le remplacement de la batterie ?

11	12	13	14
-----------	-----------	-----------	-----------

11	12	13	14
-----------	-----------	-----------	-----------

11	12	13	14
-----------	-----------	-----------	-----------

11	12	13	14
-----------	-----------	-----------	-----------

11	12	13	14
-----------	-----------	-----------	-----------

11	12	13	14
-----------	-----------	-----------	-----------

11	12	13	14
-----------	-----------	-----------	-----------

11	12	13	14
-----------	-----------	-----------	-----------

11	12	13	14
-----------	-----------	-----------	-----------

11	12	13	14
-----------	-----------	-----------	-----------

GARANTIES ET DISPOSITIONS EXCLUSIVEMENT POUR SUISSE

Pour une prestation de garantie, veuillez vous adresser à votre distributeur ou au bureau d'assistance de SAGEMCOM. Il faut présenter une preuve d'achat. Veuillez utiliser votre appareil conformément aux prescriptions et dans des conditions d'utilisation normales. SAGEMCOM décline toute responsabilité pour toute utilisation non conforme aux prescriptions et pour les conséquences qui en découlent. Pour tout mauvais fonctionnement, veuillez demander conseil à votre distributeur ou au bureau d'assistance de SAGEMCOM.

A) Conditions générales de garantie

Pendant la période de garantie de 24 -vingt-quatre- Mois (3 - trois - Mois pour accessoires) SAGEMCOM prend à sa charge à partir de la date d'achat, sans facturation et à sa propre discrétion, les travaux de réparation et les coûts des pièces de rechange dans le cas où l'appareil présente des erreurs de fonctionnement qui peuvent être attribuées à un défaut de fabrication.
Hormis le cas où le client a conclu un contrat de maintenance avec SAGEMCOM pour l'appareil aux termes duquel les réparations sont effectuées au domicile du client, aucune réparation n'est faite au domicile du client. Le client doit expédier à ses propres frais l'appareil défectueux à l'adresse obtenue du distributeur ou du bureau d'assistance de SAGEMCOM.
Lorsqu'un produit est expédié pour réparation, une preuve d'achat doit être joint à l'expédition (sans modification, notes ou passages illisibles) dont